

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي

UMOJA WA AFRICA



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

UNIÓN AFRICANA

Addis-Abéba, Éthiopie. Boîte Postale : 3243 Tél. : (251-11) 5513 822 Télécopie : (251-11) 5519 321
Courriel : situationroom@africa-union.org

CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ
1259^E RÉUNION

5 FÉVRIER 2025
ADDIS-ABÉBA, ÉTHIOPIE

PSC/PR/COMM.1259 (2025)

COMMUNIQUÉ



COMMUNIQUÉ

Adopté par le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA) à sa 1259^e réunion tenue le 5 février 2025 sur l'examen des conclusions du 11^e Séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique, tenu, au niveau ministériel, les 1^{er} et 2 décembre 2024 à Oran (Algérie) :

Le Conseil de paix et de sécurité,

Prenant note du discours d'ouverture de S.E. Mahmoud Ali Youssouf, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Porte-parole du Gouvernement de la République de Djibouti et Président du CPS pour le mois de décembre 2024 ;

Rappelant les conclusions de tous les précédents séminaires de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique, ainsi que les déclarations et décisions connexes, en particulier le PSC/PR/COMM.1193 (2024) adopté à sa 1193^e réunion tenue le 22 janvier 2024 sur les conclusions du 10^e Séminaire de haut niveau ;

Déterminé à renforcer sans cesse les capacités des membres africains (A3) du Conseil de sécurité des Nations Unies (CSNU) en vue d'amplifier la voix de l'Afrique et d'accroître l'efficacité des A3 Plus dans la formulation, la défense et la promotion des positions et intérêts communs de l'Afrique au sein du Conseil de sécurité des Nations Unies ; et

Agissant en vertu de l'article 7 de son Protocole, le Conseil de paix et de sécurité

1. **Adopte** les conclusions du 11^e Séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique qui s'est tenu les 1^{er} et 2 décembre 2024 à Oran (Algérie) ;
2. **Félicite** le Gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire d'avoir organisé gracieusement le 11^e Séminaire de haut niveau en collaboration avec la Commission de l'Union africaine et l'Institut des Nations unies pour la formation et la recherche (UNITAR) ;
3. **Félicite** le membre sortant des A3 Plus, à savoir la République du Mozambique, pour sa contribution exemplaire pendant son mandat au Conseil de sécurité des Nations unies ;
4. **Félicite** la République fédérale de Somalie pour son élection en qualité de membre non-permanent du Conseil de sécurité des Nations unies et **exprime** l'espoir de l'Afrique quant à son engagement sans faille à défendre les positions et les intérêts africains communs au sein du Conseil de sécurité des Nations unies ;
5. **Encourage** les A3 Plus nouvellement configurés, à savoir l'Algérie, la Sierra Leone, la Somalie et la Guyane, à maintenir la cohésion et la dynamique actuelle, à préserver les acquis enregistrés jusque-là et à continuer à renforcer leur unité et leur coordination, en vue d'amplifier et de porter plus efficacement la voix de l'Afrique sur les questions de paix et de sécurité qui intéressent et préoccupent le continent et ce, dans le cadre du processus de prise de décision du Conseil de sécurité des Nations unies ;
6. **Demande** à la Commission de l'UA de prendre toutes les mesures nécessaires pour faciliter la mise en œuvre effective des conclusions du 11^e Séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique ; et
7. **Décide** de demeurer saisi de la question.